



PRÉFET DE L'ALLIER

**PREFECTURE  
DIRECTION DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITES  
TERRITORIALES**

Bureau du conseil et du contrôle budgétaire,  
dotations de l'Etat, Intercommunalité

Affaire suivie par Odile FRANCHISSEUR  
Tél. : 04.70.48.33.71 / Fax : 04.70.48.31.16  
[odile.franchisseur@allier.gouv.fr](mailto:odile.franchisseur@allier.gouv.fr)

N° 28 /2014

Moulins, le 23 AVR. 2014

Le Préfet de l'Allier

à

Mesdames et Messieurs les Maires  
Messieurs les Présidents des établissements publics  
de coopération intercommunale à fiscalité propre

Messieurs les sous-préfets de Montluçon et Vichy  
(en communication)

Objet : Elections des membres du Conseil National d'Evaluation des Normes (CNEN)  
Pièce-jointe : un calendrier.

Par circulaire du 31 mars dernier, je vous ai communiqué les modalités pratiques des élections des membres du Conseil National d'Evaluation des Normes.

Le Ministère de l'Intérieur vient de m'indiquer que la date limite de dépôt des candidatures pour les élections des membres du Conseil National d'Evaluation des Normes est repoussée du 2 mai à 12 heures au 5 mai à 16 heures.

Je vous prie de trouver, ci-joint, le calendrier modifié de ces élections.

Le Préfet,  
Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général,

  
Serge BIDEAU

## CALENDRIER DES ELECTIONS DU CNEN

<b>Date limite de dépôt des candidatures</b>	<b>5 mai 2014 à 12h00</b>
<b>Date limite d'expression des suffrages</b>	<b>12 juin 2014 à 12h00</b>
<b>Date de scrutin (dépouillement local)</b>	<b>17 juin 2014</b>
<b>Proclamation des résultats</b>	<b>26 juin 2014</b>